

Pantin, le 11 juin 2020

# Information riverains

## Quartier des Quatre-Chemins

### Objet : Travaux de voirie rue Denis Papin

Madame, Monsieur,

La Ville entreprend depuis début septembre 2019 des travaux de requalification de la rue Denis Papin pour une fin prévisionnelle mi-juillet 2020.

Ces travaux ont pris du retard, notamment en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19. **Les travaux ont repris début juin 2020. Ils ont pour objectifs de :**

- **terminer les travaux** de la rue Denis Papin entre la rue Diderot et la rue Cartier Bresson,
- **finaliser l'aménagement du carrefour** de la rue Cartier-Bresson avec la rue Denis Papin, et du carrefour de la rue Denis Papin avec l'avenue Edouard Vaillant.

Durant une journée, **entre le lundi 29 juin et le vendredi 3 juillet 2020, la circulation sera interrompue** entre 8h et 17h au niveau du carrefour Denis Papin avec la rue Cartier Bresson pour permettre la réalisation des enrobés. Une information sera faite par l'entreprise pour vous confirmer au plus tôt la date exacte.

#### Durant cette journée :

- **La rue Denis Papin** sera mise en impasse au carrefour Denis Papin / Cartier Bresson entre les rues Diderot et Cartier Bresson et entre la rue Cartier Bresson et l'avenue Édouard Vaillant. La rue est mise en double sens de circulation. Les retournements s'organiseront sur les 3 places de stationnement au 42, rue Cartier Bresson, au 43, rue Denis Papin et sur l'emplacement des cars scolaires.
- **La rue Cartier-Bresson** sera mise en impasse au carrefour Denis Papin / Cartier Bresson entre les rues Honoré et Denis Papin et entre les rues Jacques Cottin et Denis Papin. Les retournements s'organiseront sur 3 places de stationnement au 50, rue Cartier Bresson.

À noter que sur ces portions de rues, seuls les riverains, les véhicules de secours, les camions d'ordures ménagères et les livraisons des entreprises et, le cas échéant, les livraisons du groupe scolaire et les véhicules du Secours Populaire pourront circuler.

...

•••

- **Le transit de poids lourds** sera interdit sur l'ensemble de la rue Cartier Bresson. Une présignalisation sera mise en place par l'entreprise au carrefour Général Leclerc / Cartier Bresson.

Des « hommes trafic » réguleront la circulation et la vitesse sera limitée à 20km/h. Les zones de chantier ne seront pas accessibles aux riverains pendant les travaux de 8h à 17h. En dehors de ces horaires, la circulation sera rétablie.

Je compte sur vous pour respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse vous livrer la voirie le plus rapidement possible.

Les services de la ville se tiendront à votre disposition pour toute information complémentaire au 01 49 15 41 77 / 40 39.

Je vous remercie de votre compréhension et vous assure que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



**Bertrand Kern**  
Maire de Pantin  
Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis